



---

**BUREAU DE COMMUNAUTE**  
**Séance du 14 décembre 2017 à 17h30**  
**A Savoie Hexapôle – MERY – Bâtiment L'Agriion**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ FOUILLET
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Roland MISTRAL	Département de la Savoie
Jean CARRUETTE	Département de la Savoie
Juliette WIEBER	Département de la Savoie
François CAME	Erik Presse
Charles-Adrien LOUIS	B&L Evolution
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Françoise GRAVIER	Directrice du pôle ressources
Thibaut DERRIEN	Chargé de mission Plan Climat
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 décembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 257 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 18 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (27 présents et 30 votants).



## DÉLIBÉRATION

N° : 6 Année : 2017

Exécutoire le : 15 DEC. 2017

Affichée le : 15 DEC. 2017

Visée le : 15 DEC. 2017

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE Représentation au Salon de l'Immobilier d'Entreprise et d'Atout France Mandat spécial et frais de déplacements

Monsieur le président rappelle qu'Olivier ROGNARD, vice-président délégué aux finances, est chargé de représenter Grand Lac sur deux évènements :

- La candidature au renouvellement du Label « Vignobles et découvertes » auprès d'Atout France,
- Le SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprises).

Ces deux évènements ont lieu sur Paris respectivement en novembre et décembre 2017.

Conformément à l'article L. 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président propose que les frais correspondant à ces déplacements, qui constituent un mandat spécial, soient pris en charge par Grand Lac.

Les dépenses réalisées dans l'accomplissement de ces missions seront remboursées :

- Pour les frais de transports (train 1<sup>ère</sup> classe): sur présentation d'un état de frais ou pris en charge directement par Grand Lac.
- Pour les frais d'hôtels sur présentation d'un état de frais et remboursement selon le barème défini par la délibération du 24 novembre 2015.
- Pour les autres frais de déplacement sur présentation d'un état de frais et remboursement selon le barème en vigueur dans les collectivités locales.

Les crédits sont inscrits au budget – Chapitre 011.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la prise en charge par Grand Lac des frais de déplacement précités.

Aix-les-Bains, le 14 décembre 2017

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 30
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Représentation au Salon de l'Immobilier d'Entreprise et d'Atout France - Mandat spécial et frais de déplacements

---

**Date de transmission de l'acte :** 15/12/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 15/12/2017

---

**Numéro de l'acte :** d2139 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20171214-d2139-DE

---

**Date de décision :** 14/12/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.6. Exercice des mandats locaux